



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 29/01/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Crédits : © TAAF / Remy CHAZOT

ÉVOLUTION DE L'INCENDIE SUR L'ÎLE AMSTERDAM : DERNIÈRES INFORMATIONS

L'incendie qui touche l'île Amsterdam reste actif et poursuit sa progression vers le sud sous l'effet de conditions météorologiques favorables, marquées par un temps sec et des vents forts. À ce jour, on estime que 1 048 hectares ont été brûlés, soit 18 % de la superficie de l'île. Les équipes des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et leurs partenaires poursuivent leur mobilisation pour suivre l'évolution de la situation et anticiper les actions nécessaires.

D'après les dernières images satellite, les champs de panneaux photovoltaïques de la base, qui avaient été épargnés dans un premier temps, semblent désormais avoir été touchés. Les infrastructures d'alimentation en eau et de télécommunication ne sont plus opérationnelles.

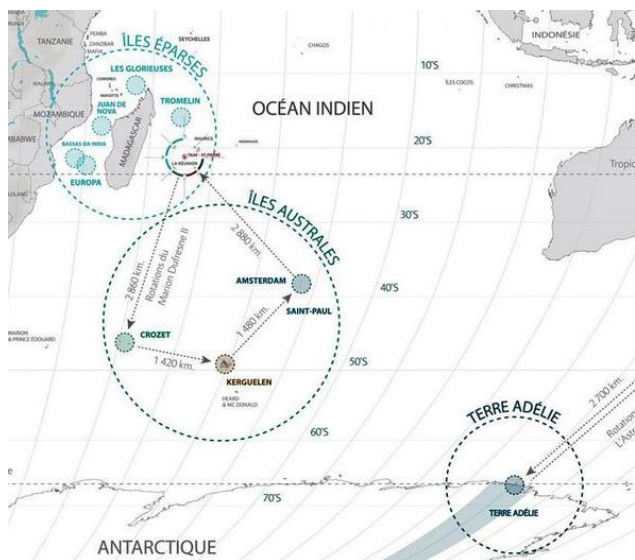
Une mission de reconnaissance partira à bord du *Floréal*, frégate de surveillance de la Marine nationale, le 7 février prochain. Composée d'un détachement de quatre sapeurs-pompiers professionnels du SDIS de La Réunion et de sept personnels techniques des TAAF, dont un médecin, cette mission aura pour objectifs :

- d'évaluer l'évolution de l'incendie en identifiant les points chauds persistants ;
- d'établir un état des lieux des infrastructures vitales de l'île, notamment les réseaux d'eau, d'énergie, de sécurité incendie et de transmissions ;
- de réaliser la mise en sécurité des équipements ;
- de rechercher les causes de l'incendie.

Les autorités des Terres australes et antarctiques françaises restent pleinement engagées dans la gestion de cette crise et remercient l'ensemble des acteurs mobilisés pour leur appui et leur détermination face à cette situation exceptionnelle.

À propos de :

Terres australes et antarctiques françaises :



Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, *Le Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.

Île Amsterdam :

L'île Amsterdam est un sommet volcanique de 881 mètres d'altitude, ceinturé de falaises abruptes et couvrant 58 km². Son climat océanique, sans neige ni gelées, favorise une végétation unique, dont le *Phyllica arborea*, et une biodiversité remarquable, avec de nombreuses espèces d'oiseaux marins, comme l'albatros d'Amsterdam, endémique, l'albatros à bec jaune (représentant 84 % de la population mondiale), l'albatros fuligineux, le gorfou sauteur subtropical, le skua et la sterne subantarctique ainsi que des otaries (3ème population mondiale) à fourrure et des éléphants de mer. Habité depuis 1949, ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2019 abrite la base scientifique Martin-de-Viviès et joue un rôle clé dans la recherche environnementale.

Cabinet de la préfète, administratrice supérieure des TAAF

Service communication
1 Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre
Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 66 68 23
E-mail : communication@taaf.fr